

## LE CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT PUBLIC

### *Axes de recherches*

Inscrit dans un axe de recherche général « *Evaluation des instruments juridiques et financiers de la gestion publique* », le CRDP entend mettre en œuvre une politique doctorale fondée sur l'exploration de trois thématiques étroitement liées :

### LES NOUVELLES REGULATIONS

#### *RÉGULATION ÉCONOMIQUE : RÉGULATION ET CONCURRENCE*

Encore largement inexplorée en France, la confrontation du droit de la concurrence avec les autres branches du droit (développement durable, écologie, normes comptables, agences de notations, labellisation, etc.) permettra d'explorer la transversalité de la thématique de la concurrence.

Sur l'ensemble de ce thème le CRDP travaille en étroite relation avec EconomiX et participe ainsi aux projets multidisciplinaires montés dans le cadre de l'association FIDES (Forum sur les Institutions, le Droit, l'Economie et la Société. Il s'appuie sur les deux Masters 2 Mention « Droit et Economie », spécialités « Concurrence et régulation des marchés » et « Analyse économique du droit ».

#### *RÉGULATIONS FINANCIÈRES : LES NOUVEAUX MODES DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE LA SPHÈRE PUBLIQUE*

Le CRDP entend développer ses recherches sur la normalisation de l'information financière et les contrôles ex / post. La LOLF a en effet ouvert de nouveaux champs d'investigation à la recherche. Ainsi la loi organique de 2001 se veut directement à l'origine de la réforme comptable qui impose aux administrations de s'inscrire dans des processus fondamentalement différents de ceux qui préexistaient antérieurement au regard de nouvelles normes en cours d'élaboration.

L'information financière dorénavant délivrée aux différents acteurs se doit d'être élaborée, traitée, contrôlée selon des registres précisément définis. Les contrôles ex / post se voient de ce point de vue singulièrement renforcés. La réflexion sur la certification des comptes publics se veut au centre du dispositif.

## **LES ADAPTATIONS DES TECHNIQUES INSTITUTIONNELLES**

On assiste à une évolution de concepts classiquement en opposition que constituent les binômes responsabilité / autonomie ou décentralisation / déconcentration par exemple; ceci va nécessairement générer d'importantes incidences financières quant aux politiques de ressources humaines conduites en terme de fonctions publiques, quant aux logiques de liberté auxquelles aspirent les collectivités territoriales, ou encore quant aux mécanismes de financement de la protection sociale.

Des recherches seront plus spécifiquement orientées en direction de la théorie de l'agence dans les rapports entre l'État et ses divers opérateurs et en direction de la réforme des structures territoriales.

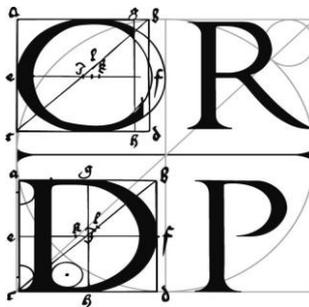
Les conditions de l'action publique connaissent d'importantes mutations à travers notamment la redistribution des compétences entre le niveau étatique et les administrations territoriales. Cette évolution s'est traduite par l'adoption de nombreuses réformes depuis la loi constitutionnelle de 2003, mais aussi par la mise en œuvre de dispositifs de gestion publique tout à fait spécifiques (expérimentation, évaluation, adéquation des moyens financiers, humains et patrimoniaux...). Parmi les multiples transformations en cours, le centre s'intéressera plus particulièrement à la recomposition des territoires et aux rôles des nouveaux acteurs locaux de la gestion publique locale.

Seront privilégiées les recherches sur les liens entre niveau local et intercommunalités comme lieu d'adaptation des politiques structurantes telles que les politiques sociales, économiques, les services publics de proximité... ou encore l'environnement. Cet objet permet de rendre compte non seulement de la redistribution des missions entre l'État et le niveau local, mais aussi de cerner les multiples niveaux d'intervention : communautés, pays, opérations de fusions de territoires, et d'intégrer la question de la dimension européenne, au regard des financements et des priorités d'action (comme par exemple dans le champ économique et dans celui des services publics). L'analyse financière de cette redistribution des pouvoirs est aussi un aspect essentiel du projet.

## **LES ADAPTATIONS DES TECHNIQUES CONTRACTUELLES**

Les nombreuses réformes du droit des marchés publics, la création des contrats de partenariats public-privé, le projet de directive européenne relative aux recours des entreprises candidates ou la récente modification de l'Accord sur les Marchés Publics dans le cadre OMC, témoignent de l'intérêt croissant porté à l'instrument contractuel. Parce qu'il devient ainsi un creuset où se rencontrent les thématiques actuelles (concurrence, externalisation, gouvernance, globalisation des sources, arbitrage), le contrat public s'inscrit parfaitement dans l'approche pluridisciplinaire du CRDP.

A cet égard, plusieurs projets ont été lancés dont un contrat sur les recours des entreprises en matière de marchés attribués par des organisations internationales (notamment Banque mondiale et Agence Spatiale européenne qui participera au financement), un colloque sur le renouvellement de la théorie du contrat administratif.



## LE CENTRE DE RECHERCHES SUR LE DROIT PUBLIC

### *Réalisations et Partenariats*

Le CRDP s'inscrit dans une politique de recherche de haut niveau marquée par des réalisations et des partenariats prestigieux.

### Organisation et participation aux colloques :

#### Les ateliers-débats du CRDP initiés par les doctorants

Organisation d'une journée d'étude  
« *Régulations* », le 17 Octobre 2012

Organisation d'une journée d'étude sur « *La valeur en droit public* », le 13 octobre 2011

Organisation d'une journée d'étude sur « *Les biens publics* », le 6 octobre 2010

Organisation d'une journée d'étude sur « *La puissance publique à l'épreuve de la logique concurrentielle* », le 26 septembre 2007

#### Les conférences du CRDP

« *Le Droit administratif Chinois contemporain* », Conférence de ZHANG LI  
le 31 Janvier 2013

« *La Cour des Comptes des Etats-Unis* »,  
Conférence de Daniel I. GORDON  
le 18 Décembre 2012

« *Question prioritaire de constitutionnalité et droit administratif* », le 20 juin 2011

« *Conseil Constitutionnel, Cour suprême?* »,  
le 15 avril 2010

### Les colloques

Co-organisation avec le CREDOF et l'IEDP du Colloque « *Vers une nouvelle mise en cause du Rapporteur Public devant la CEDH ?* »  
le 28 Juin 2012

Partenaire dans l'organisation du Colloque « *Les Droits de la Personne détenue* » réalisé au Sénat  
les 26 et 27 Janvier 2012.

« *L'impact du Droit : l'évaluation économique de la norme juridique* »  
le 29 novembre 2010

« *Pour une nouvelle théorie générale du droit des contrats administratifs* »,  
les 24 et 25 septembre 2009

Co-organisation avec le CEDIN du Colloque  
« *Un droit administratif global ?* »  
les 16 et 17 juin 2011

Co-organisation avec le Centre de recherches Droit et perspectives du Droit du colloque « *L'évolution des juridictions financières* », les 1er et 2 décembre 2011 à la Cour des comptes

Co-organisation avec l'IRERP du Colloque  
« *Droits du travail & des fonctions publiques : Unité(s) du Droit ?* »  
les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2010

Co-organisation avec le Conseil d'Etat du cycle de conférences « *Régulations de crise/Régulation en crise* » les 30 mars, 29 juin, 19 octobre 2009 et le 25 janvier 2010

## Publications et chroniques :



Chronique mensuelle de *Droit public de la concurrence*  
in Revue Contrats Concurrence  
Consommation

Chronique trimestrielle de *Droit administratif et droit public financier*  
in Revue Droit administratif



Chronique *intercommunalité*  
in Revue Collectivités territoriales



Numéros spéciaux semestriels *Droit public économique*  
in la Gazette du Palais

Jusqu'en Octobre 2011



Chronique trimestrielle *Secteur public*  
In Revue Concurrences

## Contrats de recherches liés aux thèmes du CRDP



## Contrat de formation lié aux thèmes du CRDP :



Séminaire de contentieux administratif et de technique de rédaction des textes pour les juges du Conseil d'État du gouvernement régional du Kurdistan.